

Analyse des 31 « mesurette » du gouvernement, dont :

**8 qui n'en sont pas** (la 2 : Un engagement des compagnies au dialogue, la 7 : une aide à l'insonorisation pour les non éligibles, la 10 : un état initial de l'environnement communiqué, la 12 : Un logiciel où chaque voyageur peut calculer son impact CO<sup>2</sup>, la 13 : la liste des pistes abandonnées, la 22 : le tout sera financé par le concessionnaire, la 29 : un comité de pilotage, la 3 : une augmentation de la taxe par décollage)

**5 qui ne sont pas nouvelles** (la 1 : le couvre-feu 6/22 h, la 4 : une aide complémentaire à l'insonorisation, la 8 : la relocalisation de 4 écoles, la 28 et 11 : un observatoire de l'impact de NA)

**2 soumises à dérogations** (la 15 : l'allongement piste de 400 m, la 17 : l'augmentation de l'altitude des avions de 33 m sur Nantes)

**6 qui n'ont rien d'exceptionnel** (la 5 : un droit de délaissement, la 6 : une compensation de la dépréciation des maisons, la 16 : un relèvement de l'altitude sur SAG, la 18 et 14 : une surface aérogare avec + 35 hectares de foncier, la 20 : des parkings, et des aménagements).

**Reste donc seulement 10 mesurette réelles dont 3 à charge de VINCI :**

La 24 : Faire des travaux d'ici fin 2021 dans l'attente du réaménagement.

La 25 : Améliorer les parkings en attendant fin 2021.

La 27 : Création d'un comité de décisions d'ici fin 2019.

**Et 7 à charge du prochain concessionnaire. (Et rien à la charge de l'état)**

La 9 : Favoriser financièrement les avions les moins polluants !

La 19 : Réaménager un seul terminal (pas de Low cost).

La 21 : Améliorer la desserte de l'aéroport.

La 23 ; Utiliser les fonds du pré-financement de NDDL.

La 26 : Viser un haut niveau de performances environnementales.

La 30 et 31 : Faire une plateforme internet pour échanger avec le public.

Mardi soir le maire de St Aignan de Grand Lieu a expliqué et développé devant ses administrés ces « mesurette » décidées par le gouvernement. Un réel combat avec des recours sur des arrêtés, des actions devant le conseil d'état, devant la cour européenne, etc ... Un vrai soutien pour défendre les citoyens, avec trois cabinets d'avocats mobilisés, et 50.000 € de prévision budgétaire pour 2019. Un vrai maire qui soutient ses administrés, alors que d'autres et des plus concernés sont complètement sourds aux souffrances de leurs habitants !  
Bravo Monsieur Lemasson.